



COMPTE RENDU CSA

26 juin 2026

Le **26 juin 2026** se sont tenus le CSA et le CSA FS de notre établissement. FO Justice Val de Reuil y a porté la voix des personnels et vous rend compte, sans détour, des points abordés, des positions que nous avons défendues et des décisions actées.

| Point sur le budget :

Comme chaque année, l'administration nous a présenté un **budget en baisse**. FO Justice le dénonce sans ambiguïté : ce sont la structure et, avec elle, les conditions de travail des agents qui en subissent de plein fouet les conséquences. Nous refusons que les personnels soient, une fois encore, la variable d'ajustement des restrictions budgétaires.

| Point sur les ACT 2026 :

L'ensemble des projets présentés au titre des ACT 2026 a été accepté, à l'exception des **stores et des volets**, renvoyés à l'expression des besoins. Les climatisations, jugées trop nombreuses, ont quant à elles été retirées : le budget ayant explosé avec ces dernières, elles feront l'objet d'un **plan climatisation dédié**. FO Justice exigera que ce plan se traduise par des actes concrets, et non par de simples intentions.

| Point sur les élections professionnelle 2026 :

L'administration nous confirme que le vote se déroulera bien par voie électronique du **03 au 10 décembre 2026**. L'établissement souhaitait que les agents votent depuis les salles de repos : FO Justice s'y est fermement opposé. Nous avons exigé que l'ensemble des agents puissent voter dans une salle dédiée, garantissant la confidentialité du scrutin. Une salle de repos n'est pas un bureau de vote, et le secret du vote ne se négocie pas.

| Origine 2.0 (Chrono time) :

Une nouvelle application, **Origine 2.0 (Chrono Time)**, viendra prochainement remplacer Origine. Nous vous invitons à sauvegarder vos données par capture d'écran avant la mise en route de ce logiciel.

| INCIDEO :

Ce nouveau logiciel de remontée d'incident, appelé à remplacer PRINCE, sera prochainement mis en test sur notre établissement. La direction nous a annoncé qu'il serait géré par les agents du **BGD**. FO Justice a immédiatement émis les plus vives réserves : ce service supporte déjà une surcharge de travail considérable, sans compter l'engorgement des procédures disciplinaires. Nous demandons à la direction de revoir son positionnement et de cesser de faire reposer toujours plus de charge sur des agents déjà sous tension.

| Etat des RH de l'établissement :

Dès notre déclaration liminaire, FO Justice a dénoncé l'état catastrophique des RH de l'établissement. On voudrait nous faire croire que notre établissement entre dans la « norme » avec ses **91% de couverture** : **comment un tel chiffre pourrait-il être acceptable ?** Pour FO Justice, le seul taux de

couverture acceptable, c'est **100%**. Nous exigeons que l'administration relève ses schémas d'emplois et remplisse enfin les organigrammes de référence. Les agents ne doivent plus payer le prix des postes laissés vacants.

Point sur l'absentéisme :

L'administration nous a communiqué les chiffres de l'absentéisme, et notamment les statistiques liées aux décisions de trentièmes. Du 1er janvier au 31 mai 2026, **149 trentièmes** ont été imputés pour absence injustifiée au planning et **78** pour rappel à l'affichage à 6 jours.

L'administration nous informe également qu'un plan de lutte contre l'absentéisme verra bientôt le jour sur la DI de Rennes, à l'image de la DI de Paris où **3 demandes d'explications** pour absences injustifiées suffisent à déclencher un passage en commission de discipline interrégionale. FO Justice sera particulièrement vigilant sur les contours de ce dispositif.

Pour **FO Justice Val de Reuil**, la position est sans ambiguïté : **aucune absence sur rappel RH ne peut être considérée comme une absence injustifiée, et aucun retournement de responsabilité ne sera toléré.**

L'administration est la seule comptable des carences : dans un établissement correctement dimensionné, une absence reste un événement de gestion, et non un événement de crise comme c'est le cas aujourd'hui.

Nous le redisons clairement : le planning PGS n'est pas la cause de l'absentéisme, n'en déplaie à nos camarades de la CGT. Un retour en arrière n'est pas à l'ordre du jour, et ne le sera jamais.

Réorganisation des officiers :

La direction nous a exposé sa volonté de réorganiser le service des officiers en affectant un personnel du CDC sur chaque bâtiment. Officiellement, l'objectif est d'assurer davantage de présence d'encadrement sur les quartiers. FO Justice y voit pourtant un net recul : nous dénonçons **la disparition du poste de Chef de division**, qui **dégrade la chaîne hiérarchique comme l'attractivité et la fonction de l'officier** sur notre établissement. Hors postes profilés, l'officier de VDR se retrouve désormais condamné à stagner au poste de chef de bâtiment, sans aucune perspective d'évolution interne.

Résultat du vote :

☐ FO Justice	: Abstention
☒ UFAP	: POUR
☒ CGT	: POUR

Création des ELSP :

FO Justice déplore que l'administration n'ait pas entendu nos revendications sur les ELSP. Une ouverture à **12 agents**, assortie de créations de postes et permettant de monter des astreintes de nuit et de week-end, aurait constitué une véritable entrée en matière. La direction n'en retient que **7 agents**, complétés par des référents ELSP en équipe, pour faire tourner une ELSP **24h/24 et 7j/7**. Le compte n'y est pas. FO Justice demande sans délai un entretien avec la direction : cette situation devient chaque jour plus préoccupante pour les conditions de travail comme pour la sécurité des agents ELSP, et nous n'attendons pas le premier incident pour être entendus.

Questions diverses portée par FO Justice Val de Reuil :

Réorganisation des cantines :

FO Justice s'associe à un agent de la zone cantine-magasin qui a présenté un projet de réorganisation des distributions. Aujourd'hui, les cantines sont distribuées par catégorie de produit, une par jour, sur l'ensemble de la détention. Le projet propose au contraire de distribuer tous les produits, mais sur un seul quartier par jour. Cette inversion permettrait aux agents d'assurer les distributions en binôme et en sécurité. Nous avons obtenu l'ouverture prochaine d'un groupe de travail sur le sujet, et nous veillerons à ce qu'il aboutisse.

Indépendance du socioculturel et de l'US :

FO Justice a porté au vote du CSA la séparation claire de ces deux services.

Résultat du vote :

☒ Administration	: POUR
☒ FO Justice	: POUR
☐ UFAP	: Abstention
☐ CGT	: Abstention

Le résultat est sans appel : les agents du socioculturel ne remplaceront plus les agents de l'US sur les périodes d'absence.

Condamnation des bureaux de surveillant en unité et création d'un bureau unique de bâtiment :

À la suite des événements qui ont conduit des détenus du bâtiment H à exploser les kiosques surveillants d'une unité, FO Justice Val de Reuil a présenté un projet concret et ambitieux :

Nous demandons le déplacement des salles de musculation situées entre les unités 1 & 2, au rez-de-chaussée, vers les salles de ping-pong, afin de récupérer ces espaces et d'y créer de véritables **bureaux uniques de bâtiment**. Le surveillant retrouverait ainsi une place centrale dans la détention. Les fenêtres donnant directement sur les bâtiments et la cour de promenade, les agents pourraient voir et intervenir bien plus rapidement en cas d'incident ou de projection.

Au-delà de la sécurité, ce sont l'espace, la discrétion et les conditions de travail des agents qui s'en trouveraient nettement améliorés. FO Justice travaille dès à présent à un projet concret et chiffré, que nous présenterons à la direction dans les meilleurs délais. Le principe a d'ores et déjà été validé sur le fond : nous veillerons à sa concrétisation.

Prime des personnels administratif (CIA) :

Les personnels administratifs se démènent chaque jour pour faire tourner l'établissement. Au même titre que les personnels de surveillance, ils sont une véritable **pierre angulaire** d'un établissement pénitentiaire : sans eux, les mouvements, les dossiers et la gestion quotidienne ne pourraient tout simplement pas fonctionner. Trop souvent invisibilisés, ces agents se voient pourtant privés de la seule reconnaissance qui leur est due. Le **CIA** n'est pas une faveur accordée au compte-gouttes : c'est la juste contrepartie d'un engagement réel, qui doit être attribuée avec équité et transparence.

Or, l'administration n'a pas été en mesure de nous communiquer les chiffres relatifs à cette prime. FO Justice exigera des précisions lors du prochain CSA Interrégional et ne manquera pas de revenir vers vous très rapidement. Sur ce dossier, notre ligne est claire : **aucun personnel administratif ne doit être oublié ni lésé.**

Greffe (CSA FS) :

Depuis plusieurs mois, FO Justice dénonce la situation bâtiminaire du greffe. Nous demandons une extension de ses bureaux, indispensable pour absorber la surabondance des dossiers et offrir des conditions de travail décentes au personnel. La direction propose de déplacer le greffe dans l'actuel bureau des archives : une solution que FO Justice ne soutient pas et continuera de combattre tant qu'une véritable réponse ne sera pas apportée.

Effectif du service technique :

FO Justice dénonce avec force le sous-effectif criant du service technique : **4 agents seulement** pour assurer la maintenance d'un établissement de cette taille. La situation est intenable. Cette équipe croule sous les demandes d'intervention d'une structure vieillissante, dont l'entretien exigerait des moyens humains bien supérieurs. Ce sont, jour après jour, l'état même de la structure et les conditions de travail de ces agents qui se dégradent. FO Justice exige un renforcement immédiat des effectifs du service technique, à la hauteur des besoins réels de l'établissement.

Climatisation du mirador 3 + film occultant des miradors :

Face aux fortes chaleurs de ces derniers jours, FO Justice Val de Reuil est intervenu auprès de la direction pour obtenir le remplacement de la climatisation du mirador 3. Le coût des réparations s'élevant à **11 000 €**, l'établissement a finalement opté pour l'achat d'une véritable climatisation portable, dans l'attente des travaux. Nous avons par ailleurs exigé la pose rapide des films occultants sur les miradors, pour des raisons évidentes de discrétion et de sécurité. La direction technique s'est saisie du dossier : nous resterons vigilants jusqu'à sa réalisation.

Projet d'un plan d'investissement d'outils ergonomique hors cadre médical

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, FO Justice a proposé un plan de renouvellement du matériel bureautique pour l'ensemble des personnels travaillant en bureau.

L'idée : doter chaque agent d'un équipement ergonomique (souris, clavier, mobilier, etc.) chaque année, afin d'agir en amont contre les troubles musculosquelettiques et les maladies professionnelles. Notre organisation prendra attache avec la médecine du travail et l'agent de prévention pour donner corps à ce plan d'envergure.

FO Justice Val de Reuil continuera de porter, sans relâche, la défense des personnels et l'amélioration de vos conditions de travail. Sur les effectifs comme sur la sécurité des agents, nous ne lâcherons rien.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants.

Le bureau FO Justice — CD Val de Reuil

